

# COMMUNAUTÉ URBAINE. Les millions des attributions de compensation divisent les élus

Chaud conseil de la communauté urbaine jeudi 27 juin dernier. Les élus se sont étripés sur une question de solidarité pour les uns, d'équité pour les autres. Ambiance.

Philippe Tautou, le président de la communauté urbaine (CU) GPS&O, est particulièrement remonté en ce jeudi après-midi caniculaire dans la salle des fêtes de Gargenville. Le 24 mai, le tribunal administratif de Versailles a annulé le protocole financier de la CU ainsi que les délibérations statuant sur les attributions de compensation (AC) depuis 2016. Résultat, il faut tout revoir, ce qui peut au passage entraîner de sérieux problèmes financiers pour certaines communes. Ce jeudi, dans une salle des fêtes surchauffée, c'est l'heure du grand règlement de comptes sans Pierre Bédier, président de l'assemblée départementale, ni Michel Valay, le député.

Pour Philippe Tautou, il s'agit, à un an des élections municipales, de sauver ce qui peut encore être. L'homme a déjà annoncé qu'il ne se représenterait pas et force est de constater que cette nouvelle affaire ternit un peu plus une image déjà souvent mise à mal par ses opposants.

## La fin de la solidarité ?

« Le cadre devrait être fondateur, rappelle le président Tautou. Nos concitoyens ne devaient pas payer un centime d'impôt de plus... Ce cadre fondateur a été annulé par le tribunal administratif. Face à cette décision judiciaire, l'exécutif de la CU n'est pas resté inactif. Deux scénarios sont sur la table. Le premier, dit de droits communs, consiste à se laisser imposer les AC par la loi, le second à les attribuer librement dans un cadre fixe. « En aucune manière je n'ai voulu aller vers des AC de droits communs, souligne encore Philippe Tautou. Cela signifierait la fin de la solidarité entre les communes. »



Philippe Tautou, (en haut à gauche) a stigmatisé l'action de Pascal Collano (en bas à droite) et de ses acolytes. Denis Faist (en haut à droite) et Ghislaine Senée (en bas à gauche) ont dit tout le mal qu'il pensait de la communauté urbaine.

## « Un coup de poignard »

Solidarité, le mot est lancé et il sera employé à tout va lors de quelque deux heures de débats. Car pour Philippe Tautou, l'action en justice menée par les sept villes de l'ancienne communauté d'agglomération des deux rives de Seine (Andrésy, Chapel, Médan, Orgeval, Triel-sur-Seine, Vernouillet et Villennes-sur-Seine), c'est tout simplement « un coup de poignard donné. Sept communes ont voulu faire passer leur intérêt personnel avant le collectif. »

Le coup porté est rude pour les opposants au pacte financier. Pascal Collano, le maire de Ver-

nouillet, réplique. « Une large majorité de maires (MDR : 7 sur 12) de notre ancienne communauté (CAZRS) a largement rejeté ce pacte dès 2015. Nous n'avons jamais

rejeté le principe de la solidarité mais nous avons toujours cherché l'équité, et non l'égalité, et le respect du droit. »

Pour faire simple, disons que ces communes ont dès le début de la création de la CU alerté sur les problèmes de légalité liés au pacte financier mais n'ont jamais été écoutées. Tous leurs efforts pour trouver un règlement à l'amiable ont été vains. Le temps a ensuite fait son œuvre, puis la justice. Néanmoins, Pascal Col-

lano l'affirme, il votera contre le pacte proposé par Philippe Tautou, comme celui-ci l'a demandé.

## La fake délibération

Ce n'est pas la moindre des incohérences de cette après-midi. Philippe Tautou a proposé une délibération en invitant tout le monde à voter contre. Pour Denis Faist, Philippe Tautou a inventé « la fake délibération ». Il veut repousser la décision à l'après 2020. « Bon courage aux suivants » lâche encore le leader du groupe *Indépendants Seine & Oise*.

Du courage il va en falloir car comme l'affirment les deux

experts convoqués pour l'occasion, la CU va devoir revoir « l'ensemble du pacte car le protocole est annulé dans sa totalité. » Dans la foulée, les attributions de compensations de 2016 sont entièrement à revoir jusqu'en 2019. Le travail comptable est gigantesque. Il devra s'appuyer sur un accord politique très fort de tous les membres de l'assemblée. Néanmoins selon les experts, « il n'y a pas urgence à statuer et à délibérer. »

## Contrat de mariage

Ne pas régler ce problème avant les prochaines municipales ferait quand même désordre. « C'est le contrat de mariage qui est remis en cause, souligne la sénatrice Sophie Primas, du groupe *Agrir pour GPS & O*. Il s'agit de prendre acte de la nouvelle donne. » Dans la foulée, les langues vont rapidement se délier. Cyril Nauth, pour le groupe FN Bleu marine, le constate avec stupeur. « Nous sommes tous dans le même bateau et nous n'aimerions pas couler avec. » Pour François Garay, le maire des Mureaux (groupe *Démocratie & Solidarité*), « la solidarité ne doit pas être à sens unique. »

## Crise politique

Chacun y va de sa petite musique mais au fil des prises de paroles, le principe de solidarité semble faire l'unanimité. Ghislaine Senée, groupe

en justice car nous étions sûrs de notre droit. Ce n'est pas le rejet de la solidarité mais celui de l'équité. Nous avons surtout demandé que le principe du droit soit respecté. Le jugement nous a donné raison.

**2. Que va-t-il se passer maintenant ?**  
Nous allons retrouver un nouveau protocole. Tout est remis sur la table.

**3. On vous présente comme un vilain petit canard ?**  
Oui, je me suis un peu énervé car je n'accepte pas cela. Nous sommes solidaires. Il s'agit juste de notre droit et il n'y a rien de plus légitime pour un maire que de faire avoir son droit. Je défend l'intérêt de mes contribuables dans un projet collectif.

**4. Que pensez-vous de l'attitude Philippe Tautou ?**  
Elle est un peu excessive. Mais le sujet est passionné et avec un fort enjeu. Moi je m'oppose à des idées, pas à des personnes.



Pascal Collado jeudi lors de l'assemblée communautaire.

**1. Pascal Collado, vous vous êtes opposé dès 2015 au pacte financier. Comme en est-on arrivé là ?**  
Effectivement, nous avons toujours dit que si nous n'avions pas la possibilité d'être entendu nous engagerions une action

## 4 QUESTIONS À PASCAL COLLADO

Patrick Auffret